



Communiqué de presse septembre 2020

PARTENARIAT STRATÉGIQUE ENTRE SMACL ASSURANCES, MNT ET LA START-UP COLLECTICITY : L'INNOVATION AU SERVICE DES PROJETS PUBLICS LOCAUX

UNE SOLUTION INNOVANTE POUR AIDER LES COLLECTIVITÉS ET LES EPL À FINANCER LEURS PROJETS

SMACL Assurances, la MNT -Mutuelle Nationale Territoriale- et Collecticity, première plateforme de financement participatif et de consultation en ligne dédiée aux projets publics, lancent un partenariat.

Animées par la volonté de toujours mieux accompagner les élus et les agents des collectivités territoriales et des Entreprises publiques locales (EPL) dans leurs missions de service public, SMACL Assurances et la MNT proposent avec Collecticity des solutions innovantes de co-construction et de co-financement de projets au service des habitants et des acteurs des territoires.

L'objectif est de promouvoir ensemble une démarche citoyenne innovante en impliquant largement et durablement les citoyens et les entreprises et en les fédérant autour de projets des territoires de demain : transition énergétique, nouvelles mobilités, habitat, éducation, sport, santé...

L'ambition est aussi de répondre aux enjeux de diversification des sources de financement des collectivités et EPL avec, en fin d'année, la possibilité de réaliser, via une nouvelle plateforme et des processus entièrement digitalisés, des émissions obligataires auprès d'institutionnels partenaires engagés dans le développement durable des territoires, mais également de particuliers et d'entreprises locales.

“De plus en plus d'élus croient en la démocratie participative, et de plus en plus de citoyens veulent agir et s'investir autrement dans les projets de leur collectivité. En soutenant Collecticity, SMACL Assurances est fière de pouvoir contribuer à la mise en relation de ces acteurs et à la réalisation de projets d'intérêt général”, souligne Frédéric Costard, DG de SMACL Assurances.

“Agir pour le bien-être quotidien d'un territoire et de sa population, s'engager en donnant du sens à son épargne pour soutenir des projets locaux, bénéficier de transparence et de traçabilité sur ce qu'on finance”, voilà des aspirations fortes aujourd'hui de la part des citoyens. Notre mutuelle, au travers de son partenariat avec Collecticity, veut apporter des solutions innovantes à toutes ces préoccupations”, déclare Laurent Adouard, DG de la MNT.

“Nous nous retrouvons avec SMACL Assurances et la MNT sur des valeurs communes d'intérêt général et d'utilité sociale avec la volonté d'impliquer davantage les citoyens et les entreprises dans la vie de leurs territoires”, commente Marc Payan, Président de Collecticity.

À PROPOS DE SMACL ASSURANCES :

Créée en 1974, SMACL Assurances est la **société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux**. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels **plus de 20 000 collectivités** et établissements publics, **près de 50 000 associations et entreprises** (notamment de l'Économie sociale et solidaire) et plus de **40 000 particuliers** (élus, anciens élus et agents territoriaux, salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques). Depuis le 1^{er} janvier 2019, SMACL Assurances a rejoint le Groupe VYV, 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

www.smacl.fr   

Contact presse : Méлина Cohen Setton
E-mail : Melina.cohen.setton@editial.fr
Tél : 06.18.12.74.59

À PROPOS DE MNT :

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), « Être utile est un beau métier »

Présidée par Alain Gianazza et dirigée par Laurent Adouard, la MNT est, avec 1,1 million de personnes protégées, la première mutuelle de la fonction publique territoriale en santé comme en prévoyance. Elle milite pour une protection sociale responsable, au plus près des besoins des services publics locaux et de leurs personnels. En janvier 2016, la MNT a créé avec SMACL Assurances, Territoires d'avenir, le pôle mutualiste des services publics locaux. Depuis le 13 septembre 2017, la MNT fait partie du Groupe VYV.

www.mnt.fr   

Contact presse : Noémie Foort

E-mail : noemie.foort@mnt.fr

Tél : 01.42.47.21.71

LE GROUPE VYV, ENTREPRENEUR DU MIEUX-VIVRE :

Le Groupe VYV (Chorum, Harmonie Fonction Publique, Harmonie Mutuelle, MGEFI, MGEN, Mutuelle Mare-Gaillard, Mutuelle Nationale Territoriale, SMACL Assurances) est le 1^{er} acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (assurance, offre de soins, services et habitat), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

www.groupe-vyv.fr   

À PROPOS DE COLLECTICITY :

La première plateforme de financement participatif et de consultation en ligne dédiée aux projets publics.

Collecticity, avec une soixantaine de collectivités clientes, est la première plateforme de financement participatif dédiée aux projets publics (communes, départements, régions, etc.) et de consultation citoyenne en ligne, accessible et sécurisée via France Connect.

Les projets sont aujourd'hui co-financés par des levées de fonds sous forme de don, avec ou sans contreparties, auprès des particuliers et entreprises, et de prêt, avec ou sans intérêts, auprès des particuliers.

Les collectivités et EPL pourront en fin d'année financer des projets d'envergure sur la plateforme au travers des émissions obligataires.



collecticity.fr

Contact presse : Jean-Baptiste Alexandre

E-mail : jb.alexandre@collecticity.fr